



CC du Territoire de Beaurepaire (Siren : 243800844)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Beaurepaire
Arrondissement	Vienne
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/12/1992
Date d'effet	01/01/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Christian NUCCI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	B.P. 1
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38270 Beaurepaire
Téléphone	04 74 84 67 29
Fax	04 74 79 24 14
Courriel	cctb@territoire-de-beaurepaire.fr
Site internet	www.territoire-de-beaurepaire.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	15 687
-----------------------------	--------

Densité moyenne 79,10

Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Beaurepaire (213800345)	5 000
38	Bellegarde-Poussieu (213800378)	1 006
38	Chalon (213800667)	181
38	Cour-et-Buis (213801343)	872
38	Jarcieu (213801988)	1 044
38	Moissieu-sur-Dolon (213802408)	712
38	Monsteroux-Milieu (213802440)	805
38	Montseveroux (213802598)	968
38	Pact (213802903)	854
38	Pisieu (213803075)	547
38	Pommier-de-Beaurepaire (213803117)	725
38	Primarette (213803240)	742
38	Revel-Tourdan (213803356)	1 080
38	Saint-Barthélemy (213803638)	1 002
38	Saint-Julien-de-l'Herms (213804065)	149

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>OBLIGATOIRE Collecte, élimination, traitement des déchets et leur valorisation.</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>OBLIGATOIRE</i>
- Autres actions environnementales <i>OPTIONNELLE Outre les compétences exercées par la Communauté de Communes en matière d'élimination et de valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés, la Communauté de Communes est chargée de la lutte contre les nuisances : dératisation et ambroisie. SUPPLÉMENTAIRE Participation aux travaux des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.)</i>
Services funéraires
- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires <i>SUPPLÉMENTAIRE Création et gestion d'un crématorium intercommunal.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>OPTIONNELLE Participation financière à l'action de la Mission Locale de la Bièvre (MOB) Support juridique et gestion du fonctionnement nécessaire à l'Animatrice Locale d'Insertion (ALI) Diagnostic Social ? actions en faveur des jeunes de 0 à 25 ans Participation financière ou création et gestion de structures d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans en dehors des garderies péri scolaires Participation financière aux Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) Adhésion et participation au Syndicat Mixte de la Maison de Retraite, du Centre d'hébergement temporaire et du service de soins à domicile de</i>

Beaurepaire. Cours de gymnastique et d'entretien de la mémoire pour personnes âgées.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, publiques locales d'activité commerciale et soutien aux activités commerciales touristiques (tel que le camping intercommunal). L'ensemble de ces zones et l'ensemble de l'immobilier économique sont considérés d'intérêt communautaire. Actions de développement économique d'intérêt communautaire Aide à l'immobilier d'entreprises Développement touristique : Office de tourisme, Points Accueils, sentiers de randonnée pédestre, VTT et équestre politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
OPTIONNELLE Développement de l'éveil musical dans les écoles élémentaires et maternelles, Soutien aux actions pédagogiques décidé par le Conseil Communautaire Enseignement musical Salles d'animations culturelles et patrimoniales : cinémas et musées Accompagner la qualification des bibliothèques communales Gestion d'un équipement de lecture publique d'intérêt intercommunal Création et gestion d'une médiathèque, tête de réseau Création, aménagement et gestion de locaux administratifs et de leurs annexes OPTIONNELLE équipements sportifs des collèges Étude, construction, aménagement et entretien d'une piscine d'intérêt communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

OBLIGATOIRE

- Schéma de secteur

OBLIGATOIRE

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

OBLIGATOIRE Création et réalisation de Z.A.C. d'intérêt communautaire correspondant aux compétences de la Communauté de communes du territoire de Beaurepaire

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

OPTIONNELLE Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

OBLIGATOIRE Développement touristique : office de tourisme; points accueils, sentiers de randonnée pédestre, VTT et équestre

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

OPTIONNELLE Élaboration des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) Garantie d'emprunt aux bailleurs sociaux Gestion du Comité Local de l'Habitat (CLH). Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Aménagement des zones dont la Communauté de communes est propriétaire

- Politique du logement social

OPTIONNELLE Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

Autres

- Service public de défense extérieure contre l'incendie

SUPPLÉMENTAIRE Participation financière au SDIS Défense extérieure contre l'incendie

- NTIC (Internet, câble...)

SUPPLÉMENTAIRE Développement des nouvelles technologies dans les écoles élémentaires et maternelles, Création et gestion de Cybercentres Gestion du SIG pour le compte des communes membres Soutien technique aux communes membres Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques, gestion des services correspondant à ces infrastructures et réseaux, ainsi qu'organisation et mise en œuvre de tous moyens permettant le développement de ces activités.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

OBLIGATOIRE

- Création et gestion des maisons de services au public

OPTIONNELLE

- Autres

SUPPLÉMENTAIRE Amélioration des services publics d'intérêt communautaire par la construction d'équipements : Services de l'État (Trésorerie, Gendarmerie) Création d'une maison de santé pluridisciplinaire Prévention de la délinquance - Contrat cantonal de sécurité

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
38	SM de la maison de retraite (253800163)	SM fermé	17 911
38	Établissement Public du Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Région de Grenoble (253804314)	SM fermé	784 962
38	Syndicat départemental des Energies De l'Isère - SEDI (253804025)	SM ouvert	955 832
38	SI de collecte et de traitement des ordures ménagères de la Bièvre SICTOM de la Bièvre (253802367)	SM fermé	151 133

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)